COLLOQUE

Demande et défense : un couple infernal ?

Quinzièmes rencontres de procédure civile



COUR DE CASSATION

Vendredi 27 novembre 2026
De 09h00 à 12h35

En Grand'chambre de la Cour de cassation

S'inscrire en présentiel

Evénement coorganisé par :
la deuxième chambre civile de la Cour de cassation
et
l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Institut de Recherche juridique de la Sorbonne (IRJS)
l'Université Paris-Panthéon-Assas - Centre de Recherche sur la Justice (CRJ)

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – École de droit de la Sorbonne
IRJS Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne André Tunc
Panthéon-Assas Université Paris
Panthéon-Assas Centre de Recherche sur la Justice
ENM École nationale de la Magistrature
Cour de cassation

9h00 **Allocutions d'ouverture :**

- **Agnès MARTINEL**, présidente de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

9h10 **Mot de bienvenue :**

- **Christophe STRAUDO**, premier avocat général à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

9h15 **Propos introductifs :**

- **Lucie MAYER**, professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas, membre du centre de recherche sur la justice (CRJ)

9h35 **I. Le couple aux prises avec les exigences rédactionnelles**

Table ronde présidée par Xavier LAGARDE, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du département de recherche « Sorbonne-Justice et Procès » (IRJS)

- La jurisprudence de la deuxième chambre civile vue du siège: **Olivier BECUWE,** conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation, section de la procédure civile et de l'exécution
- La formalisation des conclusions: **Jacques PELLERIN,** avocat à la Cour, ancien président de la chambre des avoués près la cour d'appel de Paris
- Pour un critère subjectif de la distinction entre prétention et moyen: **Thierry LE BARS,** professeur à l'université de Caen Normandie

10h25 Échanges

10h40 Pause

11h00 **II. Le couple aux prises avec les exigences substantielles**

Table ronde présidée par Cécile CHAINAIS, professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas, directrice du centre de recherche sur la justice (CRJ)

- La jurisprudence de la deuxième chambre civile vue du parquet : **Hugues ADIDA-CANAC**, avocat général à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation
- Rejet de la prétention adverse : du moyen à la prétention : **Guillaume VALDELIÈVRE**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
- Les enjeux substantiels de la distinction entre prétention et moyen : **Olivier DESHAYES**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas, membre du Laboratoire de droit civil

11h55 Échanges

12h10 **Propos conclusifs :**

- **Thibault GOUJON-BETHAN,** professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3, directeur du Centre Patrimoine, Contrats et Procédure civile (équipe de recherche Louis Josserand)

12h35 **Clôture des travaux**